

POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

À quoi s'attendre du taux de chômage dans les prochains mois au Québec?

Dans un *Point de vue économique* récent, il a été question de la mesure du taux de chômage et des difficultés que présente son évaluation dans le contexte actuel. Ce *Point de vue économique* vise à élargir le regard que l'on peut porter sur le marché du travail présentement. Dans un premier temps, un coup d'œil sur des données sectorielles est présenté. Par la suite, une attention sera portée aux sommets de taux de chômage atteints lors des récessions des 40 dernières années. En terminant, il sera question de la trajectoire éventuelle du taux de chômage au cours des prochains trimestres.

Écho des entreprises

D'ici la publication des chiffres sur l'emploi de Statistique Canada pour le mois de mars, le 9 avril, les points de repère disponibles sont les coups de sonde donnés par des organismes comme la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM). Du côté de la [FCEI](#), dans la seconde moitié du mois de mars, les intentions de mises à pied touchaient 53 % des répondants du Québec, alors que ce pourcentage était de 44 % en Ontario. Selon la [FCCQ](#), entre le 20 et le 26 mars, près de la moitié des répondants avait procédé à des mises à pied temporaires et 67 % des entreprises prévoyaient en faire d'autres au cours du prochain mois. À la [CCMM](#), entre le 24 et le 27 mars, 46,7 % des répondants mentionnaient avoir réussi à maintenir leurs activités à l'aide du télétravail et du commerce en ligne.

Différences selon les secteurs

Certains parlent d'une activité économique mise sur la glace. Il s'agit d'un choc, il faut en convenir, mais pas d'un arrêt complet. Des entreprises sont tout de même en activité et certains corps d'emplois sont très sollicités dans ce contexte : voici quelques exemples.

Le Québec comptait environ 4,4 millions d'emplois en février 2020. Le tableau 1 permet de constater quels sont les secteurs les plus imposants en termes d'emploi. Il y a d'abord le commerce de gros et de détail qui comptait 663 500 emplois selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada. Les informations par sous-secteur ne sont disponibles que pour les salariés. Si l'on prend en compte les salariés dans le secteur

TABLEAU 1

Classement des plus grands groupes d'emplois au Québec selon le SCIAN et l'EPA en février 2020

CATÉGORIES	NOMBRE D'EMPLOIS
	En milliers
Total de l'emploi au Québec	4 384,5
Commerce de gros et de détail	663,5
Soins de santé et d'assistance sociale	602,2
Fabrication	502,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	353,3
Services d'enseignement	318,0
Construction	281,5

SCIAN : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord;
EPA : Enquête sur la population active
Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

de l'alimentation et dans les magasins de produits de santé et de soins corporels (pharmacies, notamment), qui sont considérés comme des services essentiels, on s'aperçoit qu'ils comptent entre 35 % et 40 % de ceux du commerce de détail. On peut estimer qu'il y a au moins un tiers des emplois qui demeurent occupés à l'heure actuelle dans cette grande catégorie. Il y a, par ailleurs, des activités d'achat et de vente qui se poursuivent avec le commerce en ligne. Toutefois, les données sur les cyberachats ne sont pas encore disponibles pour la période actuelle.

Le second groupe d'emplois est celui des soins de santé et d'assistance sociale (602 200 emplois). Il est constitué de gens dont la présence au travail est requise à l'heure actuelle, et ce, dans une large majorité. Le troisième regroupement en nombre

François Dupuis, vice-président et économiste en chef • Mathieu D'Anjou, économiste en chef adjoint

Hélène Bégin, économiste principale • Benoit P. Durocher, économiste principal • Joëlle Noreau, économiste principale

Desjardins, Études économiques : 418-835-2450 ou 1 866-835-8444, poste 5562450 • desjardins.economie@desjardins.com • desjardins.com/economie

NOTE AUX LECTEURS : Pour respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française, nous employons dans les textes et les tableaux les symboles k, M et G pour désigner respectivement les milliers, les millions et les milliards. MISE EN GARDE : Ce document s'appuie sur des informations publiques, obtenues de sources jugées fiables. Le Mouvement des caisses Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. En aucun cas, il ne peut être considéré comme un engagement du Mouvement des caisses Desjardins et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux présentés sont indicatifs seulement parce qu'ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marchés. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins n'assument aucune prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et les prévisions figurant dans le document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins. Copyright © 2020, Mouvement des caisses Desjardins. Tous droits réservés.

est celui de la fabrication. On y comptait 502 700 emplois. Si l'on prend en compte seulement quelques-uns des secteurs de la fabrication jugés essentiels par les autorités gouvernementales (aliments, boissons, pétrole et charbon, produits chimiques), on cumule déjà environ le quart des salariés de l'industrie qui sont actuellement au travail.

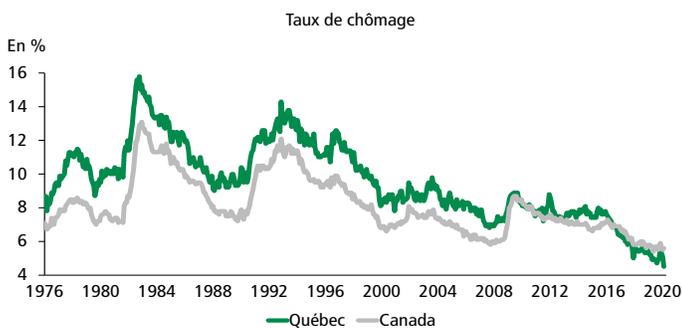
Le quatrième groupement est constitué des services professionnels, scientifiques et techniques qui incluent les firmes comptables, les études d'avocats et de notaires, les bureaux d'ingénieurs et de conception de systèmes informatiques, notamment, dont une bonne partie des effectifs pourrait travailler à distance. Les services d'enseignement forment le cinquième plus grand groupe. Certes, les écoles de langue, de danse et de sport, pour ne nommer que celles-là, ont dû cesser leurs activités, mais le réseau de l'enseignement du Québec a gardé tous ses travailleurs à l'embauche actuellement. Cela est le cas également pour les travailleurs des administrations publiques (248 600 emplois), à quelques exceptions près. Le secteur de la construction arrive en sixième position avec 281 500 travailleurs. C'est un des groupes, avec celui de l'hébergement et de la restauration (263 700 emplois), qui serait parmi les plus touchés par les effets du coronavirus.

Jusqu'où grimpera le taux de chômage?

Juste avant que la pandémie ne prenne de l'ampleur au Canada, le taux de chômage a franchi en février un nouveau creux mensuel de 4,5 % au Québec et continuait d'avoisiner un niveau historiquement faible de 5,5 % au Canada (graphique 1). Dans le passé, lorsque la province et le pays ont traversé une récession sévère, les pertes d'emplois massives ont fait grimper le taux de chômage. Celui-ci a pratiquement doublé au début des années 1980 ainsi qu'au début des années 1990. Il a atteint des pointes de 15,8 % au Québec et de 13,1 % au Canada à l'automne 1982 (tableau 2). À la suite de la crise financière de 2007-2008, le bond de taux de chômage a été plus limité.

GRAPHIQUE 1

Taux de chômage extrêmement bas en février, tout juste avant les mesures restrictives associées à la COVID-19



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

TABLEAU 2

Sommets et creux du taux de chômage lors des périodes de difficultés économiques au Canada et au Québec

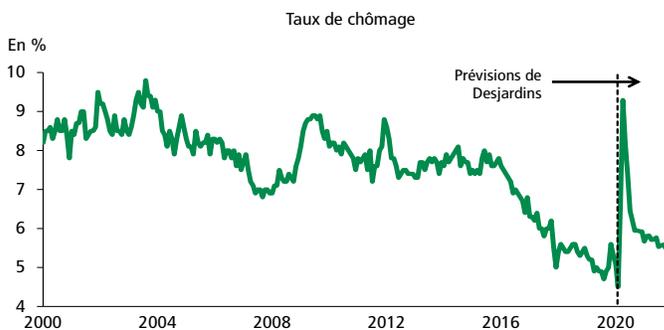
PÉRIODES	TAUX DE CHÔMAGE			
	QUÉBEC		CANADA	
	Creux	Sommet	Creux	Sommet
Début des années 1980	8,7	15,8	7,0	13,1
Début des années 1990	9,2	14,3	7,2	12,1
Début des années 2000	7,8	9,5	6,6	8,1
Fin des années 2000	6,9	8,9	5,8	8,7

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Cette fois-ci, le point de départ est nettement plus faible, soit 4,5 % en février au Québec. En dépit du programme visant à préserver le lien d'emploi des travailleurs (la subvention salariale allant jusqu'à 75 % du gouvernement fédéral), on peut penser que les mises à pied seraient considérables et qu'elles pourraient faire grimper le taux de chômage à près de 10 % (graphique 2). Ce niveau semble élevé à première vue, mais il rejoint celui qui existait il y a une quinzaine d'années. Selon les projections de notre scénario de base, qui fait référence à la pandémie, le taux de chômage restera élevé quelques mois, puis redescendra rapidement, sans toutefois revenir aussi faible qu'avant la crise. Tout dépendra du temps nécessaire avant que les entreprises et les divers types d'établissements non essentiels reprennent leurs activités. La reprise pourrait être complète dans la plupart des cas, mais partielle pour d'autres.

GRAPHIQUE 2

Le taux de chômage au Québec remontera rapidement pendant quelques mois, mais la situation sera temporaire



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Conclusion : l'horizon des prochains trimestres

Il est difficile d'y voir clair, d'autant plus que l'on ignore quand la période de confinement prendra fin. Il est trop tôt pour connaître le nombre d'entreprises qui se qualifieront et qui décideront de se prévaloir de la subvention salariale allant jusqu'à 75 % afin de maintenir le lien d'emploi avec leurs employés. L'adoption ou non de cette mesure par les entrepreneurs aura un effet sur le nombre de chômeurs. En dépit du fait que les mises à pied seront importantes, il y a tout de même des gens qui sont encore au travail. On peut se demander également si les outils informatiques et l'économie numérique auront permis d'atténuer le choc d'emploi actuel. Seuls le temps et des relevés rigoureux fourniront des données fiables à cet effet et permettront de tirer des conclusions.

Beaucoup d'incertitude persiste quant à la trajectoire à venir du taux chômage ce printemps. Chose certaine, des niveaux au-delà de 10 % au Québec ont déjà été la norme plutôt que l'exception comme on l'a vu précédemment. Il est même possible que cette barre soit temporairement franchie. Il s'agit d'un contexte exceptionnel et les taux de chômage qui seront rapportés pourraient l'être également. Toutefois, il faut garder à l'esprit qu'il s'agit d'une situation temporaire qui découle, en premier lieu, des mesures transitoires pour freiner la propagation de la COVID-19.

Donner l'heure juste sur le niveau du taux de chômage au Québec pour les mois à venir demeure un exercice hasardeux. Si le choc a été soudain, il faut s'attendre à ce que la reprise soit rapide. Toutefois, certains secteurs prendront plus de temps à retrouver leur rythme de croisière. Ainsi, après avoir grimpé en mars et au deuxième trimestre, le taux de chômage devrait diminuer aux troisième et quatrième trimestres. On peut difficilement s'attendre à ce qu'il redescende sous la barre des 5 % au cours de 2020.

Joëlle Noreau, économiste principale

Hélène Bégin, économiste principale